

18 FR.

PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

10 CENT.

LE NUMERO

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyons.	Rhône.	Départ.
Un an.	18	24	30
Six mois.	9	12	15
Trois mois.	4 50	6	7 50
Un mois.	1 50	2	2 50

S'ABONNER

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LÉOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRINAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 15 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Un accident survenu à la presse de notre imprimeur l'a obligé de recourir à l'obligeance d'un de ses collègues, ce qui nous cause un retard dans l'envoi des numéros. Nous prions nos lecteurs d'être indulgents à ce sujet.

Lyons, 24 février.

AUX TRAVAILLEURS.

Ce journal est votre œuvre, vous le savez; il est votre œuvre par les moyens matériels qui l'ont créé, par la pensée qui l'anime, par le personnel de son organisation tout entière.

Oui, les rédacteurs du *Républicain* sont vos frères de sentiment et de position; ils vivent de la vie d'atelier, ils sont initiés à toutes vos privations, à toutes vos souffrances; ils connaissent vos réduits insalubres, vos mansardes sordides dont les heureux du jour ne voudraient pas pour chénis; ils connaissent les mille douleurs qui vous torturent, votre foyer sans feu, le pain insuffisant que vous arrosez de vos larmes, vos mères de famille au sein tari et couvert de baillons, vos enfants à demi nus, enfin, et vos malades qui meurent faute des secours de la médecine.

Ah! toutes ces douleurs, nous voulons les dire; toutes ces plaies sociales nous voulons les montrer dans leur effrayante nudité. Il faut que l'on nous dise si cette misère affreuse qui soulève notre indignation sous les monarchies, doivent continuer de subsister sous la République, qui a inscrit sur ses monuments et en tête de ses lois le saint nom de FRATERNITÉ. Oui, notre voix répétera constamment les longs cris d'angoisse qui s'élèvent du sein de ces masses profondes sacrifiées à l'aveugle égoïsme d'une minorité sans entrailles, — et à côté le mal nous indiquerons constamment le remède, c'est-à-dire l'association dans le travail, la rémunération mise en rapport avec les besoins légitimes, la participation aux charges sociales en raison de la fortune, la solidarité enfin, sans laquelle il n'y a pas de société dans le sens honnête de ce mot, mais une aggrégation monstrueuse d'individus où le faible est opprimé par le fort, où l'innocence et la simplicité deviennent la proie de la ruse et du crime.

Voilà, travailleurs nos frères, la tâche que nous nous proposons d'accomplir; et puisque la lutte entre les privilégiés, les hommes du passé, et les républicains sincères a recommencé plus vive, plus persistante et plus générale que jamais, nous venons prendre part au combat en nous plaçant résolument sur la brèche.

Travailleurs, soutenez-nous donc de vos ardentes sympathies; qu'au sentiment de notre conscience se joigne l'approbation de vos cœurs. Ainsi encouragés, fortifiés, nous remplirons notre mandat, nous réaliserons nos communes espérances.

Il y a un an...

Il y a un an, la monarchie tombait dans la boue qu'elle avait amoncelée autour d'elle; elle s'en allait honteuse, avilie, poursuivie par le mépris bien plus que par les colères

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 25 FÉVRIER.

Kilinski le Cordonnier.

Dans l'insurrection nationale de 1794, une sainte indignation armait tous les bras; le cœur d'un peuple entier battait aux mots sacrés d'honneur et de liberté. Au milieu de cet élan sublime surgirent des hommes d'élite dont le souvenir vivra aussi longtemps que celui de la Pologne. Kosciuszko, dont le nom est populaire dans toute l'Europe, fut la première illustration de cette grande et belle révolution. Une gloire plus modeste réclame une place près de la sienne, nous voulons parler de Kilinski. Né à Posen, en 1790, il embrassa la profession de cordonnier et se rendit à Varsovie pour y faire son apprentissage; ses affaires prospérèrent et la révolution de 1794, le trouva à la tête d'un établissement considérable et propriétaire de deux maisons à Varsovie. Sa probité, son bon sens et un patriotisme à toute épreuve lui avaient concilié tous les cœurs, et les bourgeois de Varsovie le nommèrent à l'unanimité, membre du conseil municipal.

Kilinski frémissait de honte et de colère à la vue du joug qui pesait alors sur la Pologne; Igelstrom, digne satellite de l'infâme Catherine, dictait la loi à Varsovie. La fermentation était générale et une étincelle devait suffire pour allumer un vaste incendie. Les Russes ayant pris la résolution hardie de licencier les restes de l'ancienne armée polonaise, cette mesure provoqua un soulèvement général.

La nouvelle des événements de Cracovie et des premiers succès de Kosciuszko se répandit à Varsovie, au milieu de la joie et de l'effervescence générales. Igelstrom, entendant l'orage gronder sur sa tête, crut le détourner en déployant une grande énergie; des mesures violentes ne firent au contraire que précipiter l'explosion.

de la nation. La République était proclamée. Les prolétaires, vainqueurs, se livraient à la joie; la bourgeoisie, restée spectatrice, se sentait entraînée dans le mouvement, tandis que l'aristocratie, frappée de stupeur, criait merci! et demandait la vie sauve.

Jamais révolution ne s'était présentée avec un caractère plus noble, plus imposant. Le peuple avait souffert profondément. Foulé par l'exploitation industrielle, vexé par l'arbitraire, mitraillé dans la rue, torturé dans les cachots, il avait de grandes vengeances à assouvir... et cependant il a tout pardonné! Au moment de sa toute-puissance, embrasant ses bourreaux, il a proclamé une immense amnistie, et brisé la hache qu'il tenait dans ses mains, en décrétant l'abolition de la peine de mort. « Qu'ils vivent! » s'est-il écrié, « mais à moi appartient aussi le droit de vivre... de vivre, en travaillant. »

Le droit de vivre, en travaillant fut solennellement reconnu et sanctionné par un décret. Alors, le peuple quitta les barricades, plein d'une confiance enfantine.

Dès lors, le gouvernement provisoire put fonctionner en toute liberté. Débarrassé du peuple, son premier soin fut de se rallier la bourgeoisie; il songea ensuite à convertir la haute aristocratie. Arrivèrent les banquiers, qui furent reçus à bras ouverts, parce qu'on avait besoin de remplir les caisses de l'Etat, épuisées par la monarchie. Les résultats de cette monstrueuse alliance furent prompts et décisifs. Au lieu d'imposer les classes jusqu'alors privilégiées, on écrasa sans pitié la classe pauvre et la classe moyenne, par l'impôt des 45 centimes. La République fut trappée au cœur.

Bientôt les promesses faites au peuple sont oubliées; il se présente pour les rappeler. On le supplie d'attendre quelques jours; il va au-devant, et offre trois mois encore de crédit, *trois mois de misère à la République!* Mais le sacrifice est consommé? en temps de révolution les heures sont des siècles, l'ajournement d'une réforme équivaut à son refus.

Les anneaux de la société monarchique, brisés un moment se sont ressoudés. Le fond reste le même, la forme seule est changée. Le peuple, indigné de la duplicité de ses gouvernants, saisit le drapeau de la République et y inscrit le mot social, pour indiquer nettement sa volonté. Il lutte, il est repoussé; il lutte encore, il est décimé, emprisonné, lié, baillonné. Ceux-là mêmes qu'il a graciés ne lui font point de merci... On demande l'amnistie, elle est opiniâtrement refusée. Les réacteurs gouvernent; non seulement ils ne veulent pas ouvrir les portes des prisons aux républicains captifs, mais ils entendent anéantir tous ceux qui respirent encore l'air de la liberté. Il leur faut une bataille décisive: mais, vain espoir! le peuple, instruit par l'expérience, mieux discipliné, oppose la force d'inertie aux provocations. Il se laisse vexer, insulte sans rien dire. Il attend que ses ennemis mettent le comble à leur audace, en portant la main sur ses droits les plus chers; alors il les chassera de son souffle puissant, et tous les efforts d'une réaction imbécile seront anéantis en un seul jour! Le peuple sera devenu plus défiant, plus intraitable, voilà tout ce qu'auront gagné ses oppresseurs.

Réactionnaires, — voulez-vous nous en croire, — aban-

La garnison polonaise, forte de 24,000 hommes, fut réduite à 1,700; les patriotes furent jetés dans les cachots. Tout fut préparé pour un grand projet qui devait consolider à Varsovie la domination Moscovite. La fête de Pâques approchait et Igelstrom voulait profiter du moment où les offices appelaient aux églises la population tout entière, pour s'emparer de vive force de l'arsenal, gardé par les débris de l'armée polonaise; des canons placés dans le voisinage de chaque église devaient être braqués contre leurs portes à un signal convenu, et le peuple ainsi contenu n'aurait pu courir à la défense de l'arsenal. Le secret de cet infernal projet ayant bientôt transpiré, le peuple frémit d'horreur et d'indignation, et les patriotes, la plupart licenciés de l'armée, ne songèrent plus qu'à détourner le coup fatal qui menaçait Varsovie. Les conjurés voulant avant tout s'assurer la coopération du peuple de Varsovie, jetèrent les yeux sur Kilinski, idole du peuple, et leur confiance ne pouvait être mieux placée.

Kilinski brûlait depuis longtemps du désir de venger sa patrie opprimée, et il avait plus d'une fois donné des preuves d'un patriotisme ardent, qui allait jusqu'à l'imprudence. Les chefs de l'insurrection à Cracovie, avaient fait parvenir secrètement au conseil municipal de Varsovie, un manifeste qui faisait un appel au patriotisme des habitants de la capitale; ce manifeste fut lu à haute voix dans le conseil. A la lecture d'un acte aussi important, la crainte et la défiance étouffèrent les sympathies du cœur et personne n'osa élever la voix; Kilinski seul prit la parole, et déclara qu'à l'instant même, on devait répondre à l'appel de Kosciuszko. Les timides collègues de Kilinski taxèrent d'imprudence son généreux élan, mais le secret de cette scène fut religieusement gardé; au milieu de la corruption organisée par la Russie; ce fait témoigne de la probité au de la bourgeoisie polonaise.

Igelstrom cherchait à contremander le vrai complot par des conspirations factices, et Kilinski, en tombant dans le piège, faillit devenir la victime de son courage. Il reçut les ouvertures d'une conspiration simulée, et, assistant à une séance secrète, il n'hésita pas à promettre son appui. Le lendemain, un officier russe lui commanda de se rendre auprès

donnez le projet insensé de ramener le vieil ordre de choses. Vous voulez en finir, dites-vous, avec qui? avec l'idée? Mais l'idée est insaisissable, elle échappera à vos coups; avec le peuple? mais le peuple est éternel, il est l'hydre aux cent têtes; autant on en coupe, autant il en renaît.

Examinez froidement la question, et convenez avec nous qu'il vaut mieux s'entendre que de se frapper en aveugles. Des concessions mutuelles peuvent tout arranger; le travail, leur n'est pas exigeant, il vous l'a montré bien des fois: il ne demande que la paix et un travail qui puisse le faire vivre. L'anniversaire de la proclamation de la République serait une circonstance admirablement bien choisie pour cimenter ce pacte fraternel!

Consultez votre cœur; il sera, croyez-nous, un conseiller plus sûr et moins compromettant que Bugeaud. Demandez à Louis-Philippe jusqu'à quel point on peut compter sur les gasconnades du maréchal. Il en a fait la triste expérience, il y a aujourd'hui un an.

La situation s'aggrave chaque jour, et les dangers grandissent d'heure en heure. Les royalistes ne mettent plus aucune retenue dans leurs coupables espérances. Ce qu'ils veulent, c'est la proscription en masse des patriotes et le rétablissement de la monarchie. Pour arriver à ces fins, rien ne leur coûte; mensonges, calomnies, provocations; ils font flèche de tout bois, pourvu que cela tue.

Ils comptent sur l'ignorance des habitants de la campagne pour assurer l'impunité de leurs projets; mais ils se trompent grossièrement s'ils croient que l'erreur peut toujours durer dans notre pays. Le jour n'est pas éloigné où les populations qu'ils ont séduites se retourneront contre eux, et leur paieront en mépris les infamies qu'ils ont débitées contre les républicains.

Ils se frottent déjà les mains en signe de réjouissance, en pensant aux élections prochaines; ils semblent persuadés que la prochaine législative n'aura pas un républicain dans son sein, et qu'au contraire tout les Pritchardistes de Louis-Philippe, Guizot et Duchâtel en tête; toutes les momies de la chambre des pairs, tout ce que la réaction enfin possède de plus enraciné de préjugés et de haine contre le peuple et sa révolution, sortira de l'urne électorale; et alors, avec cette Assemblée modèle, la réunion de toutes les hontes de la patrie, on pourrait entreprendre de grandes choses: on pourrait rétablir l'ordre, c'est-à-dire la monarchie avec ses lois sans espérance pour le peuple et toutes au profit de certaines classes.

Les réactionnaires salissent tout ce qu'ils touchent et intervertissent le sens des mots au profit de leurs passions. Ils ont conduit la monarchie, elle est tombée deux fois dans la boue. Ils ont touché à la République, voyez ce qu'elle est devenue dans leurs mains! la maîtresse du peuple, qu'elle seule pouvait rendre heureux! la servante des rois, auxquels elle devait commander; et les réactionnaires, pour comble de honte, voudraient en faire un gendarme du pape.

d Igelstrom, et Kilinski n'eut que le temps de se munir d'un poignard. Igelstrom l'apostropha en termes injurieux, et lui rappela dans tous les détails ce qu'il a fait et dit la veille. Dans une position aussi critique, Kilinski ne se déconcerta pas; il avoue avoir trempé dans le complot; mais il déclare en même temps ne l'avoir fait que par l'ordre de l'ambassadeur lui-même. Le Russe étonné lui demanda l'explication de cette énigme, et Kilinski lui rappela que, trois jours auparavant, il a enjoint au conseil municipal de rechercher les conspirateurs en le rendant responsable de tous les désordres qui pourraient survenir. En ma qualité de membre du conseil municipal, continue Kilinski, j'ai pensé que le meilleur moyen de déjouer les complots était de conspirer moi-même. Igelstrom tomba dans ses propres filets et accabla Kilinski de polinesses. Nous donnerons ici un extrait des mémoires qui se rapportent à la scène dont nous venons de parler:

« Ami lecteur, je l'avoue que la joie de lui avoir échappé au moyen d'une si ingénieuse excuse m'a fait comme si j'étais de nouveau au monde... J'étais déjà résolu de le frapper de mon poignard et de m'ôter la vie ensuite; mais le bon Dieu nous sauva tous les deux de la mort, en me conservant encore pour lui présenter un jour mes amis qu'il avait désiré de connaître, et pour lui apprendre ce que peut un cordonnier polonais, dont le corps et l'âme n'ont rien qui lui soit inférieur. Mais combien n'avons-nous pas de despotes, continue-t-il, qui, persistant dans leur aveuglement et dans leur orgueil, semblent ignorer toujours qu'ils peuvent être vaincus par l'homme de néant, et pourquoi? Parce qu'il est leur égal, corps et âme... Or, nous verrons ci-après comme il fuyait devant moi, cordonnier de Varsovie, car il aurait indubitablement tremblé en ma présence et devant la vertu que j'avais dans mon cœur. »

Trois jours avant l'explosion arrivèrent dans la maison de Kilinski plusieurs officiers polonais, les plus actifs de la conjuration.

Cinq de ces officiers lui étaient parfaitement connus, savoir: le capitaine d'artillerie Linowski, le porte-enseigne Laskowski, le lieutenant d'infanterie Sucherzewski, le lieutenant des carabiniers Kecki et le colonel Wengierski.

L'INTERVENTION EN ITALIE!

Louis-Philippe règne encore sur la France, ses mandataires sont au pouvoir et ils continuent l'application de ce système d'abaissement qui nous vaut les dédains et les mépris de l'Europe. La République française sollicite son admission dans la sainte alliance des rois, ses armées doivent concourir à l'asservissement des peuples révoltés contre leurs souverains et maîtres légitimes, nos soldats vont fraterniser avec les hordes de Windischgrätz et de Radetzki, et partager leurs glorieux exploits! Sur les monuments de l'antique Rome, de l'illustre Florence, nos drapeaux flotteront bientôt mêlés aux couleurs autrichiennes.

Patriotes italiens, vous tournez vos regards vers la France et des versants de l'Apennin, vous espérez voir la liberté descendre... c'est la servitude qui accompagne nos bataillons. Les armées françaises portaient avec elles la délivrance sous la république de 92, celle de 1848 a renié la gloire de sa mère. Les chants du goupillon et de l'encensoir remplaceront l'hymne qui finirait par ces mots sublimes :

Les Français donneront au monde la paix et la liberté!

Pauvre Italie! aux accents de février tu relevas la tête, et l'esprit républicain sortit des ruines de ton forum, avec l'écho de tes grandeurs passées. Les rois avaient cru frapper à jamais l'unité qui fit la force autrefois; ils s'étaient partagé les membres éparés; une étincelle à suffi, et d'un bout à l'autre de la Péninsule, les cœurs se sont mis à battre avec le même enthousiasme et la même passion. Arrosée du sang des martyrs de Naples et de Milan, la liberté, vaincue aux extrémités, s'est réfugiée, plus ardente, à Rome, ainsi que le sang reflue vers le cœur lors d'une émotion puissante.

Mais est-ce toi que nous devons plaindre aujourd'hui? Tes fils sont debout, pressés autour de leur République nouvelle, prêts à donner leur vie pour une cause qui décuple les forces et les courages. Ne devons-nous point garder notre pitié pour notre patrie qu'on espère déshonorer encore?

Qu'importe à ceux qui nous gouvernent la grandeur de la France, et l'influence civilisatrice qu'elle exerce sur les destinées du monde! Pour eux, notre pays n'est qu'une terre affermée à quelques capitalistes. Que l'impôt rentre, que l'usure perçoive en paix sur le travail le tribut de la faiblesse, cela suffit à ces hommes qu'on a si bien caractérisés, en disant qu'ils avaient un œu à la place du cœur.

Mais ces projets seront déçus, ils ont oublié que février vint interrompre la prescription du règne démoralisateur de Louis-Philippe. Ils viendront échouer devant une manifestation éclatante de l'opinion publique. L'assemblée, qui proclama la République, ne la laissera pas commettre cet attentat contre un pays dont la volonté vient d'être librement exprimée dans une assemblée élue du suffrage de toute la nation. Notre année ne subira pas ce cruel affront, nos soldats ne feront point le métier d'égorger au profit des rois, pour restaurer le pouvoir d'un pape qui déshonore la doctrine de son maître, le fraternel Jésus. Les nobles paroles de Ledru-Rollin trouveront un écho dans tous les cœurs, et le pouvoir exécutif en sera réduit à montrer une fois de plus aux esprits rétifs à l'évidence, son impuissance morale et politique.

De quel droit vient-on demander à la République française un appui pour un prince chassé par ses sujets. La France peut-elle même, sans manquer à l'esprit de ses institutions, appuyer le souverain spirituel? Est-ce que ses principes ne repoussent point toute monarchie? La souveraineté spirituelle n'entraîne-t-elle pas comme conséquence à côté d'elle une souveraineté politique! Les papes, les empereurs n'ont-ils pas été les piliers de toute autorité dans ce monde que la République française est venue renverser?...

Comme faute politique, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation de l'Europe pour comprendre combien il importe à la France de secourir les efforts libérateurs de tous les peuples qui représentent les intérêts de la civilisation. Les Russes viennent de contraindre la Porte à un traité qui leur assure les provinces Danubiennes; le despotisme oriental menace l'occident, et la barbarie peut se présenter d'un instant à l'autre à nos frontières; que disons-nous, les ennemis sont

au cœur de la place! les fils des émigrés se sentent menacés dans la fortune qu'ils extorquent à la France avec le sabre des étrangers et songent déjà à faire appel à leurs protecteurs de 1815.

Après une année de révolution, nous voici retournés aux beaux jours de l'administration de M. Guizot. Il semble que ce soit un rêve. Sommes-nous appelés à revoir toutes les turpitudes, toutes les bassesses qui amenèrent l'insurrection du mépris? Croient-ils donc, ces hommes du passé, que le pays soit disposé à faire les frais d'une pareille expédition, et pensent-ils qu'à notre budget, déjà si lourd, on puisse ajouter quelques millions pour accomplir une telle infamie!

Rassurons-nous, une telle honte ne sera pas réservée à la France, et il ne restera de ces desseins que la conviction de l'impudeur du ministre Faucher, Falloux et Barrot.

SITUATION MORALE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE APRÈS UNE ANNÉE DE RÉVOLUTION.

Le peuple français possède un des pays les plus heureusement doués, son territoire est fertile, son climat doux, ses produits agricoles et manufacturiers occupent le premier rang sur le marché européen et transatlantique, son mobilier en usines, en habitations, en animaux domestiques est considérable, l'héritage qu'il tient du passé, la gloire de ses artistes, de ses savants, la perfection des méthodes scientifiques, l'habileté manuelle de ses artisans, lui donnent une puissance sans rivale, et pourtant le peuple français compte 8 millions de mendiants et d'indigents et 21 millions de travailleurs végétant dans une situation misérable et précaire.

De tant d'éléments de richesse devraient jaillir les sources d'une prospérité générale. Et cependant après de longues années de paix, après l'essai de nombreux gouvernements, le malaise à pris de telles proportions, que des esprits sérieux ont craint pour la France un de ces cataclysmes pendant lesquels se consommait la ruine des grands empires. Il a fallu qu'ils jetassent sur le monde entier un regard audacieux et qu'ils rencontrassent à chaque pas les mêmes symptômes douloureux, les mêmes apparences de ruine pour comprendre que l'humanité entière était arrivée à l'une de ces grandes transformations qui ressemblent aux crises par lesquelles passe l'adolescence des hommes. Ils y ont retrempe leur foi et refoulant la tristesse de leurs âmes, ils ont dégagé de ces luttes sans cesse renaissantes la foi du progrès. Et de leurs méditations profondes sont sorties les doctrines socialistes qui tendent à soustraire à l'empirisme de quelques faux docteurs, et à laisser aller des passions et des intérêts égoïstes, la direction des sociétés.

Les enseignements des écoles saint-simoniennes, fouriéristes et communistes sont restés longtemps dans l'ombre, recrutant des adeptes parmi les travailleurs révoltés contre leurs injustes misères, parmi les nobles cœurs que le sentiment de la justice et de l'idéal faisait battre pour toutes les infortunes.

L'esprit humain s'était appliqué à vaincre et soumettre les forces de la nature; les puissances destructives étaient devenues en ses mains les agents les plus sûrs et les plus énergiques de la production. Les passions humaines, les desirs irritants dont l'expansion irrégulière causait tant de désordres moraux, furent l'objet d'études profondes. On chercha quelles étaient les lois, les applications de ces mobilités indéfinissables dont le caractère avait été méconnu et dont les ravages forçaient, par leur grandeur elle-même, l'admiration et le respect. Dans les diverses manifestations de l'énergie humaine, les écoles reconnurent la force propre aux idées aux intérêts et aux sentiments humains, et se subdivisant, suivant leur génie particulier, elles s'appliquèrent à connaître les ressources que le progrès pouvait tirer de chacun de ces moteurs.

Jusqu'au 24 février, les résultats de cette active propagande restèrent à demi cachés; la vieille société se faisait de si complètes illusions qu'une demi-tolérance laissait aux enseignements socialistes une liberté que nous sommes réduits à envier aujourd'hui. La création d'industries sans vitalité, l'encombrement de produits sans écoulement, de valeurs commerciales sans garantie creusaient dans la société l'abîme dans lequel s'écroula la royauté. Les crises commerciales de 1846 et 1847 avaient été le prélude de cette dé-

« jamais au pouvoir. Je m'engage, en outre, à faire participer tous mes amis à la présente association, à préparer tous les moyens possibles pour faire réussir l'insurrection, à venger sur l'ennemi les malheureux dont un des nôtres pourrait tomber victime; en cas de trahison de ma part, je consens à subir la peine la plus infamante. Ainsi Dieu me soit en aide et le martyr de ses fils. »

Les conjurés se séparèrent pour prendre toutes les mesures nécessaires au succès de l'insurrection qui devait éclater le surlendemain, c'est-à-dire le Jeudi Saint, 17 avril 1794.

« Ma mission, dit Kilinski dans ses Mémoires, ne fut pas une chose un peu embarrassante pour un pauvre diable comme moi; on ne m'avait chargé ni plus ni moins que de commander en chef la population de Varsovie. Belle besogne pour un homme étranger à toute tactique militaire! toutefois je me suis convaincu depuis que ce n'est pas la tactique seule qui fait triompher; que soutenir le contraire était un mensonge. Un grand nombre de ceux qui chez nous possédaient la tactique se cachèrent, et nous autres gens sans tactique figurâmes franchement sur la scène. Or, je n'ai fait moi-même que suivre l'exemple de ce frère cordonnier de Rome qui, sans autre instruction que celle relative à la confection du soulier, sut cependant donner de la tactique aux ennemis de son pays. Par conséquent je me déterminai, à quoi qu'il arrivât, à prendre le commandement en chef. »

Kilinski mit dans ses intérêts tous les chefs des jurandes, et en moins de quarante-huit heures, toutes les classes des ouvriers étaient prêtes pour le combat; ce n'est que la veille du grand mouvement, à onze heures du soir, qu'il parvint à terminer toutes ses dispositions. Une seule circonstance l'inquiétait. Le régiment des Huns, dits royaux, n'avait pas trempé dans le complot. Minuit sonnait et Kilinski, épuisé de fatigue, retournait chez lui dans un fiacre, portant une provision de cartouches destinées aux conjurés rassemblés dans sa maison; il tremblait de ne pas trouver un moment pour entraîner dans le complot les huns royaux, lorsque tout à coup il aperçut une patrouille de ce corps ayant en tête un officier. Kilinski n'hésita pas un seul instant, desquand

hâte, dont les résultats désastreux exigent de prompts et énergiques remèdes. Vis à vis de cette déroute complète de tous les intérêts, de cet appauvrissement moral et matériel de la France; après cette abdication de toute dignité à l'extérieur, de toute pudeur publique à l'intérieur, il n'était plus permis aux hommes et aux doctrines qui avaient conduit la France à ce degré d'abaissement, de garder un pouvoir déshonoré, dans ses actes, dans ses principes, dans ses mandataires.

La royauté, frappée dans son principe en '92; restaurée sous ses deux formes opposées; le despotisme par le sabre, le despotisme par la corruption, tomba à jamais avilie. Représentation de tous les privilèges, de toutes les usurpations, dépouillée peu à peu des prestiges qui déguisaient sa force véritable en l'ennoblissant, elle était arrivée à ne plus représenter que sur le capital. Du guerrier, elle était descendue au banquier. C'était là sa dernière forme; les privilèges du capital sont ses dernières racines; l'arbre est abattu, désormais le peuple doit comprendre où la hache des idées doit frapper.

La révolution ne compta que peu de victimes; les malheureux instruments du crime furent seuls atteints, comme en juillet, les assassins du peuple, ceux qui pendant dix-huit années avaient engraisé de ses sueurs leur infamie et leur cupidité purent méditer de nouveaux complots; une nouvelle restauration; les idées furent clémentes; car c'est au nom et dans l'espérance d'une révolution sociale que le peuple fut si magnanime: croyant le vieux monde à jamais renversé, il eut pitié de leur bassesse et craignit de s'avilir en se vengeant.

La situation était sublime d'espérance, d'enthousiasme l'Europe, penchée vers la France, écoutait ses accents libérateurs, et, confiante dans son énergie, elle s'engageait à la suite sous le drapeau révolutionnaire. La période des premières semaines était si belle, que le vertige nous prit la science pâlit devant l'imagination et le sentiment, son sourire inquiet sembla importun. Tout paraissait possible, mais dans le domaine des faits, rien ne fut accompli; de vagues paroles, d'éloquents promesses cachaient la perplexité des uns, l'astuce et les intrigues des autres. Le gouvernement de la conciliation renfermait les éléments du vieux monde vis-à-vis des difficultés des innovations, les hommes du passé, liés par les mœurs, les habitudes, les intérêts, à monde du passé, l'emportèrent sur les esprits vagues, incertains, placés le compas à la main devant la cité nouvelle à édifier.

A ces causes d'insuccès, vinrent se joindre les impatiences, les mécontentements des peuples, les rancunes d'hommes que le hasard n'avait point placés sur la route du pouvoir. Le capital épargné par les mesures économiques sentit à notre indulgence, à la faiblesse de nos réformes qu'il nous n'avions point sentiment de son empire et de ses abus. Il profita de ce répit, et voyant qu'on ne cherchait point à passer de lui en se créant des ressources qui le fissent servir, de maître qu'il avait toujours été, il se cacha et mit l'industrie et le commerce à la portion congrue afin de le mener à merci. C'en était fait, la révolution était perdue, quant aux applications immédiates; les tortures, les angoisses, de la misère devaient faire maudire jusqu'aux idées qui l'avaient provoquée. Le capital le comprit, et, semant le alarmes, il mit le gouvernement provisoire aux abois et l'amena à de lâches concessions qui, en lui aliénant tous les esprits avancés du peuple, le mirent à la discrétion des juifs et des usuriers. Impuissant à atteindre ce vaincu qui faisait la loi, pour faire face à des misères sans nombre, à des besoins implacables, il eut recours comme ses prédécesseurs à ces mesures financières fatales qui viennent atteindre la production aux mains de la classe la plus pauvre et la plus maltraitée. L'impôt des 45 centimes vint aliéner à la République ceux même par lesquels elle avait été proclamée.

De ce jour, l'usure sentit que son règne était toujours de ce monde; et reprenant confiance et audace, les juifs ne cessèrent plus leurs projets. La conspiration du capital, abritée sous les espérances monarchiques, ne dissimula plus ses manœuvres; profitant habilement de l'ignorance des campagnes, elle reprit aux mains de la révolution l'arme du soulèvement universel et la tournant contre la République, elle conçut jusqu'à l'espérance de renverser une Assemblée qui lui

Kilinski se rend avec les conjurés dans une maison attenante au couvent des jésuites et monta avec eux dans une petite chambre au troisième.

« Citoyen, lui dit alors un des conjurés, notre intention est de prévoir les massacres médités par les oppresseurs et d'épargner à la capitale la honte d'être plus longtemps immobile spectatrice de la lutte qui s'engage pour la défense de nos droits les plus sacrés. Voici les ordres infâmes qu'un commandant dévoué aux Russes vient de nous transmettre: il est question de fixer un jour pour le massacre de nos concitoyens. Est-ce des enfants de la Pologne qu'ils espèrent obtenir un criminel appui pour un pareil sacrilège? Plutôt mourir que de prêter nos bras au meurtre de la patrie! Citoyens! nous sommes sûrs que vous partagez nos sentiments. Mais c'est un concours plus actif que nous vous demandons. Votre ascendant sur le peuple est immense, les distinctions honorables dont il vous a revêtues en sont le témoignage. Prouvez-nous de vous placer à sa tête à l'heure du danger; il ne nous manque qu'un mot d'ordre de votre part. Secours! secours! citoyens! La patrie vous le demande avec nous! »

À la suite de cette ouverture, on lui découvre le plan de l'insurrection, les mesures prises, le jour marqué, les signaux convenus. Le cœur de Kilinski battait vivement au récit de cette communication, son enthousiasme était au comble, il aurait voulu parler, mais son émotion était trop forte.

« On lui fait alors prêter serment; un des conjurés tient un crucifix, le gage de sa foi; un autre le poignard destiné à punir la parjure; un troisième déroule à ses yeux une liste de cinquante mille conjurés, et Kilinski, d'un ton solennel, prononce les paroles suivantes: « Je jure à Dieu, à la nation, au commandant suprême de notre force armée, Koscusko, d'être toujours le défenseur fidèle de ma patrie, de voler à toute heure à son secours, d'obéir aux ordres supérieurs, de ne faire aucun tort à mes concitoyens dans la prochaine révolution, et de ne pas permettre que les autres leur en fassent; de garder religieusement le secret de la conjuration, et de ne la dénoncer

de voiture et prie l'officier de lui accorder une minute d'entretien. L'officier, après avoir refusé, cède enfin et consent à une légère entrevue. « Monsieur, lui dit Kilinski, vous êtes un défenseur de la patrie, un soldat polonais; veuillez me dire s'il est parvenu à votre connaissance que demain les Moscovites doivent nous ravir notre arsenal, déarmer nos troupes, nous massacrer tous, réduire notre cité en cendres. Or, je vous annonce que nous, peuple, nous sommes déterminés à défendre à toute outrance notre arsenal et nos soldats. Toute la garnison est d'intelligence avec nous; il ne nous manque que vous, Messieurs, j'ignore si vous en savez quelque chose, mais vous conjurez, au nom de tous les citoyens, de ne pas nous refuser votre concours à l'heure du combat. »

« Veuillez bien me dire, monsieur, répondit l'officier étonné, qu'êtes-vous, et que le est votre demeure? dans les circonstances présentes, c'est une information qu'on ne saurait prendre trop tôt. » Kilinski, craignant une surprise, donna un homme et une demeure supposés. L'officier, satisfait de ce renseignement, lui serra amicalement la main et prit Dieu à témoin qu'il allait courir aux casernes pour prévenir ses compagnons d'armes.

« Oui, mon cher compatriote, continua-t-il, notre honte est à se compter. Il est vrai que le roi nous a fait renouveler notre serment, mais s'ensuit-il que nous devons souffrir d'être désarmés par les Moscovites? Nous sommes prévenus de cette horrible mesure, et nous l'attendons qu'en frémissant. Soyez sûr de notre appui, les huns royaux ne seront pas les derniers à l'heure de la vengeance. »

Kilinski lui découvrit alors le plan de la révolution et lui assigna la part que son régiment devait y prendre; il eut aussi l'honneur d'avoir assuré la coopération d'un corps dont les dispositions étaient douteuses.

C. W.

(La suite au prochain numéro.)

avait fait la place si large. Les dernières paroles de M. de Montalembert ont une signification sérieuse. Nous voici retournés vers la Restauration; il n'est pas jusqu'aux malheurs de 1815 que n'aient rêvés les partisans de la monarchie qui parlaient d'une Saint-Barthélemy de socialistes, avec un laissez-aller révolutionnaire qui rappelait les plus mauvais temps des guerres de religion.

Mais pendant que les fidèles du privilège prêchent avec une ardeur sans égale la croisade contre les idées et les réformes qui peuvent rendre aux travailleurs quelque repos et un avenir moins sombre, le travail de dissolution s'opère: Ce parti de la réaction, qui semble si compact, se divise déjà. La foi en la monarchie est morte chez les ennemis de la République, il n'est pas un de ces hobereaux manqués, de ces généraux orgueilleux, qui ne se croie appelé aux plus hautes destinées. L'incapacité du président, l'engouement ridicule que son nom a produit, la puissance du sabre devenant l'arbitre suprême et le dispensateur de la paix, l'interrègne arbitraire de ce général renégat sous lequel l'Assemblée nationale a ployé jusqu'au 10 décembre, toutes ces causes d'affaiblissement de l'esprit public ont exalté les ambitions des traîneurs de sabre, des Changarnier, des Bugeaud et autres indispensables dont les armes terribles servent encore de contrepoids dans la balance du déficit.

Demain, si tous les républicains socialistes savent s'unir, ajourner l'aigreur des discussions à des temps moins remplis de menaces; demain peut leur ramener la puissance perdue faute d'audace dans les réformes. Les élections approchent, que tous se serrent autour du drapeau de la République démocratique et sociale. L'Assemblée législative va se trouver en lutte avec toutes les prétentions monarchiques: l'esprit d'opposition qui anime toute assemblée souveraine dont on menace la puissance, peut, s'il trouve une direction énergique dans une MONTAGNE SÉRIEUSE, renverser les projets d'une réaction devenue odieuse au pays, par son impuissance au gouvernement, l'intolérance et l'immoralité de ses actes.

E. H.

Lyon se distingue, non pas seulement par ses amis de l'ordre (lisez royalistes), par ses amis du désordre (lisez républicains), mais encore par les enrégés (lisez gens recommandables). Les amis de l'ordre veulent tout pour l'ordre, Bugeaud en tête, les républicains veulent tout attendre, Bugeaud à la queue, les gens recommandables veulent tout exterminer, Bugeaud compris.

Quel dommage, disait un de ces recommandables en voyant passer au roi le 9me dragons, quel dommage que nous n'ayons pas une émeute.

En vérité M. P... n. vous avez été mal inspiré, une émeute, en aucun cas vous n'avez à la craindre, vous vous en êtes très-bien rendu compte, c'est une justice à vous rendre; une insurrection, droit consacré par la Constitution, vous la craignez encore moins, car vous êtes toujours plus insurrectionnaire que l'insurrection elle-même, après avoir été plus royaliste que roi, il suffit que l'on ait triomphé pour que vous ne soyez pas vaincu.

Pourquoi désirez-vous donc une émeute? nous savons pourquoi, nous vous le dirons quand vous aurez dit pourquoi vous êtes si riche et si malheureux.

(Communiqué.)

BANQUET DU 25 FÉVRIER.

Les citoyens chargés de distribuer les cartes du banquet sont instantanément priés d'apporter au bureau de la commission les sommes qu'ils ont touchées et les billets qui leur restent à placer aujourd'hui sans aucun retard.

Le bureau est chez le citoyen Gudin, 14, rue Quatre-Chapeaux.

Les citoyens autorisés à distribuer des cartes le dimanche matin sont les citoyens Audenis, marchand de vins, place de la Croix-Rousse; aux magasins de la société fraternelle, épicerie et boulangerie, à la Croix-Rousse; magasin de la société fraternelle, épicerie, rue Neyret; Murat, marchand épicerie, rue du Commerce; Charravay, libraire, galerie du Grand-Théâtre; Gudin, rue Quatre-Chapeaux, 14; aux bureaux du Peuple Souverain; Charravay, libraire, quai de l'Hôpital, 99; magasin de la société fraternelle, épicerie, rue Hoche, à la Guillotière; Sanaoze, marchand de vins, au Salon National, avenue de Vendôme, à la Guillotière; à l'angle du chemin du Sacré-Cœur, au fossé de ronde, près le lieu du banquet.

La République démocratique vient d'être solennellement proclamée à Rome!

Le drapeau de la liberté flotte au sommet du Capitole! Les cloches du Vatican célèbrent la victoire du peuple, et l'anéantissement du pouvoir inquisitorial des successeurs de St-Pierre.

Après deux mille ans d'asservissement et de léthargie, après avoir passé sous la domination tour à tour féroce et stupide des dictateurs couronnés, depuis l'ambitieux César jusqu'au lâche Augustule, la noble patrie des Brutus, des Scipions, des Tibérius et Caius Gracchus vient de se réveiller!

Secouant en un seul jour l'indolence et l'oisiveté dont le joug abrutissant du despotisme papal semblait lui avoir fait une seconde nature, elle s'est levée dans toute la splendeur de son antique patriotisme.

Rome la sainte, est redevenue aujourd'hui Rome la républicaine!

Courage frères! ne faiblissez pas en chemin; ne désertez pas votre cause; n'assassinez pas votre œuvre!

La France vous tend la main! le cri de votre triomphe a vibré jusqu'au plus profond de nos cœurs. L'écho de votre joie nous rappelle l'ivresse de la nôtre et des jours meilleurs; loin d'être abattus par la déception qui depuis une année nous froisse si cruellement, nous puisons de nouvelles forces, un nouvel espoir en contemplant l'œuvre que vous venez d'accomplir.

Le souffle démocratique, brûlant comme le simoun du désert envahit et dévore les peuples.

Les royautés s'en vont, étouffées une à une par la pression mortelle des peuples libres.

En vain elles veulent se débattre..... l'heure a sonné.

L'esprit des ténèbres est vaincu..... l'esclave est maître enfin!

Paris et Rome, salut! Honneur à vous qui avez été les premiers anneaux de cette chaîne infinie.

Honneur à vous qui avez taillé dans le roc et posé aux yeux de l'univers étonné, les premières pierres de la RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE!

Ch. V.

BANQUET COMMÉMORATIF DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Citoyen!

Une grande solennité aura lieu dimanche 25 courant. Un immense banquet commémoratif de la Révolution de Février, réunira tous les républicains sincères de notre cité, et des délégués de beaucoup de grandes villes du midi de la France, tous ceux qui ont applaudi à la chute du despotisme, et salué avec enthousiasme la République, cette institution des peuples forts, qui doit réaliser tous nos rêves de grandeur et de félicité générale.

Toutes les mesures sont prises pour que l'ordre le plus parfait rehausse encore l'éclat de cette fête civique.

N'accueillez donc pas, citoyens, des bruits malveillants, répandus dans le dessein de paralyser les efforts de la commission chargée d'organiser le banquet, et d'amorcer par la cette imposante manifestation nationale. Comptez sur le zèle et la prévoyance des citoyens que vous avez honorés de votre confiance.

Mais pour leur faciliter l'accomplissement de leur tâche, ils vous prient, chers concitoyens, de ne pas vous départir un seul instant de la prudence et de la dignité calme que vous avez su garder en des jours d'épreuve solennelle; laissez passer, sans vous en emouvoir, un souffle impuissant de réaction qui peut bien couler et là sur le sol, quelques pousses de la révolution, mais qui ne peut rien contre l'arbre majestueux de la République qui put braver, il y a 60 ans, toutes les tempêtes déchaînées par la tyrannie.

Vive la République!

Les membres du comité chargé de l'organisation du banquet:

Bertachon, Girard, Gudin jeune, Ducoudray jeune, Magnenant, Mollard, Durand, Burel.

M. Bugeaud est un vieillard dont l'âge a blanchi les cheveux rouges et dont le soleil d'Afrique a fondu la cervelle, ce qui l'expose à de fréquents dérangements d'esprit. Tantôt le vieux guerrier, que les pâturages de la Dordogne réclament, s'imaginerait qu'il est Monck et qu'il ramène par la main au château des Tuileries sa chère dynastie exilée, et il parle dans ce sens aux curieux qui l'entourent. Une autre fois, c'est lui qui gagne contre lord Wellington la bataille des Aropyles, et il raconte les détails de cette victoire fantastique avec un sérieux qui impose. Aujourd'hui, à ce qu'il paraît, son idée fixe est d'être le vaillant Rodomont, roi d'Alger, qui voulait à toute force prendre Paris à lui seul, du temps de Charlemagne. C'est l'archevêque Turpin, qui mentionne le fait; seulement, comme depuis lors, les fortifications de Paris ont été considérablement améliorées, le Rodomont de 1848 désirerait être aidé dans sa tâche par quatre hommes et un caporal, et il va réclamer cet *adjuvium* par les villes de province, à grand accompagnement de défilés et de menaces et au grand réjouissement d'un chacun.

Or, un député de la Haute-Vienne avait pris ces rodomontades au sérieux et en avait voulu faire retomber méchamment la responsabilité sur ce pauvre ministère. M. Odilon Barrot a répliqué que sa charge de ministre serait aujourd'hui trop lourde s'il lui fallait enlasser la solidarité de toutes les folies de ses agents. Arrivant à l'espèce, à son illustre ami de dix-huit ans, le maréchal duc d'Isly, il a fait observer que l'âge et les services du maréchal, ainsi que les tristes habitudes du commandement militaire constituaient en sa faveur des circonstances atténuantes. L'Assemblée s'est rangée à cet avis judicieux.

(Travail Affranchi.)

On dit que l'on va faire enlever tous les bonnets de liberté qui rappellent aux citoyens le souvenir de la révolution de février.

Vraiment, la réaction nous étonne par son audace, qui n'a d'égale que son aveuglement.

Où veut-elle en venir? à un conflit entre Français? Il lui faut une émeute; elle a besoin d'une bataille. Elle sent que la vie lui échappe, et comme ces vampires qui retrouvaient de nouvelles forces dans un sang jeune et généreux, les royalistes voudraient faire couler le nôtre pour prolonger l'existence de leur parti.

Leur espoir, nous l'espérons, sera déçu si le peuple sait résister aux suggestions perfides d'hommes payés pour un métier infâme; il restera calme et impassible devant cette nouvelle humiliation.

Les annales de l'histoire contiendront toutes ces turpitudes, et serviront, sans doute, à l'instruction des travailleurs toujours trop confiants.

Au moment où nous terminons ces quelques lignes, nous recevons communication de l'affiche suivante:

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le préfet du Rhône aux maires du département.

MESSIEURS,

J'avais fait un appel aux bons citoyens et aux hommes de bien. Ils y ont répondu avec empressement. Depuis mon arrivée, j'ai reçu un nombre immense de visites. Habitants de la ville et de la campagne, propriétaires, agriculteurs, savants, magistrats, industriels, travailleurs, maires, conseillers municipaux, pauvres, riches, tous sont venus à moi, et je le dis avec bonheur, tous, sans exception, m'ont exprimé des sentiments de patriotisme, d'ordre et de conciliation.

Je prie tous ceux qui m'ont offert leur concours pour m'aider dans mon importante et pénible mission, de recevoir l'expression publique de ma vive reconnaissance.

Messieurs, votre département contient d'admirables éléments de prospérité. La ville de Lyon est l'une des premières villes du monde par son commerce et par son industrie. Mais ce commerce et cette industrie ne peuvent prospérer que dans des temps de calme et de paix. Tout le monde peut comprendre aujourd'hui ce que les troubles civils coûtent aux populations, et ce qu'ils occasionnent de souffrances aux classes laborieuses.

Travaillons donc sans relâche, Messieurs, à ramener le calme dans notre pays, et à effacer les mauvais souvenirs de nos révolutions. Dans quelques communes, le bonnet rouge surmonte encore les arbres de la liberté ou les monuments publics.

Le bonnet rouge, Messieurs, rappelle les jours les plus néfastes de nos discordes civils. Ce n'est que par erreur ou par égarement qu'il a pu être arboré dans vos communes.

La République de 1848, que nous devons tous respecter et défendre, le répudie et le repousse; elle ne reconnaît et n'adopte que le drapeau tricolore, noble symbole de gloire et de liberté.

Je vous invite, Messieurs, à faire disparaître de tous les lieux publics, ces signes sinistres; et à y substituer le drapeau tricolore.

Je ne saurais trop le répéter, Messieurs, si on veut que les inquiétudes se calment, que la confiance renaisse, que le commerce et l'industrie reprennent leur essor, et que les souffrances des travailleurs aient enfin

un terme, il faut effacer les souvenirs des discordes qui ont affligé la France et tari les sources de sa prospérité.

Si, contre mon attente, vous pensiez qu'il puisse se rencontrer des hommes assez aveugles ou assez pervers pour s'opposer à l'enlèvement du bonnet rouge, et pour se faire les champions de cet emblème de terreur et d'anarchie, vous m'en rendrez compte immédiatement, afin que je puisse faire mettre à votre disposition une force militaire suffisante pour assurer l'exécution de mes instructions.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet du Rhône. V. TOURANGIN.

Nous préfet du Rhône, commandeur de la légion d'honneur.

Vu les lois des 14-22 décembre 1789, 16-24 août 1790; 19-22 juillet 1791; 26-27 août 1791;

Vu la loi du 18 juillet 1857;

Considérant que le bonnet rouge est un emblème de terreur et d'anarchie et que sa vue peut devenir une cause de trouble et de désordre, arrêtons:

Article premier. Messieurs les maires du département sont invités à faire enlever les bonnets rouges qui existent encore sur les arbres de la liberté ou sur les monuments publics, et à les faire remplacer par des drapeaux tricolores.

Art. 2. Si dans le délai de huit jours, à compter de la réception du présent arrêté, MM. les maires ne se sont pas conformés aux dispositions de l'article ci-dessus, il sera procédé à l'enlèvement des bonnets rouges, à la diligence de l'autorité supérieure.

Art. 3. Il est expressément défendu d'arborer publiquement, à l'avenir, le bonnet rouge ou le drapeau rouge.

Fait à l'hôtel de la Préfecture, le 21 février 1841.

Victor TOURANGIN.

Selon le docteur Casper, de 1,000 riches et de 1,000 pauvres nés le même jour,

Après la 60e année, il reste 598 riches et 172 pauvres seulement.

« 70e	« 255	« 65
« 80e	« 59	« 9

Ce tableau est significatif; le travailleur, le petit marchand, n'ont pas même l'égalité devant la mort.

Une succursale de la Banque du Peuple vient d'être établie à Lyon. Cette institution est destinée à recueillir un grand nombre d'adhérents dans notre ville, où le journal le Peuple compte beaucoup d'abonnés, et excite vivement les sympathies de notre population ouvrière.

Nous publierons prochainement les statuts de la Banque du Peuple, et reviendrons sur cette utile institution.

Heureux effets de l'appropriation indéfinie du capital.

En Irlande, on a relevé ainsi la fortune de quatre lords:

Le premier avait 240 liv. de rente.

Le second id. 360 id.

Le troisième id. 360 id.

Le quatrième id. 912 id.

La même statistique a constaté que chaque jour cinq cents personnes mouraient de FAIM.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Paris, le 22 février 1848.

Loi relative à l'application de l'impôt des mutations aux biens de main-morte.

Au nom du peuple français,

L'Assemblée nationale a adopté, et le président de l'Assemblée promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. Il sera établi, à partir du 1er janvier 1849, sur les biens immeubles passibles de la contribution foncière, appartenant aux départements, communes, hospices, séminaires, fabriques, congrégations religieuses, consistoires, établissements de charité, bureaux de bienfaisance, sociétés anonymes, et tous établissements publics légalement autorisés, une taxe annuelle représentative des droits de transmission entre vifs et par décès. Cette taxe sera calculée à raison des 62 centimes 72 pour franc du principal de la contribution foncière.

Art. 2. Les formes prescrites pour l'assiette et le recouvrement de la contribution foncière seront suivies pour l'établissement et la perception de la nouvelle taxe.

Art. 3. La taxe annuelle, établie par la présente loi, sera à la charge du propriétaire seul pendant la durée des baux actuels, nonobstant toutes stipulations contraires.

Délibéré en séance publique, à Paris, les 16 janvier, 9 et 20 février 1849.

Le président de l'Assemblée nationale,
ARMAND MARRAST.

— MM. Lachaud, avocat, et Detours, représentant du peuple, ont obtenu l'acquiescement de leurs clients, les lieutenants Courtade et Clémencet, accusés d'avoir pris part à l'insurrection de juin, jugés par le 1er conseil de guerre.

Il paraissait résulter des pièces de l'instruction que le mot d'ordre donné par les insurgés dans le quartier Ménilmontant, le 23 juin, était Saint-Louis! Les partis dynastiques ont assurément trémpé dans l'insurrection.

— Le bruit a couru ce matin dans Paris que les condamnés de l'affaire Bréa avaient été fusillés à 8 heures. Les informations que nous avons prises nous permettent d'affirmer que cette nouvelle est fautive.

— Une dépêche télégraphique, datée d'Aix, arrivée hier soir, annonce que les prévenus des troubles de Montpellier viennent d'être acquittés par la cour d'assises.

— Il y a eu ce matin réunion au comité de la justice pour entendre M. Lagrange dans les développements de sa proposition relative à la révision des dossiers des insurgés de juin, condamnés en vertu de la loi de l'état de siège. Le comité s'est récusé en reconnaissant que la solution de cette question appartenait au pouvoir exécutif seulement.

— Dans ses audiences des 16 et 17 février courant, la cour d'assises de Brabant a jugé les sieurs Bernardin Loriaux et Pierre-Joseph Denis, courtiers en vins, domiciliés tous deux à Paris, et accusés d'avoir participé, le 20 mars 1848, à l'attaque à main armée qui a eu lieu à Risquons-Tout, royaume de Belgique, dans le but de détruire ou de changer le gouvernement.

Deux questions principales ont été posées au jury, qui,

après un quart d'heure de délibération, est rentré avec un verdict de culpabilité contre les deux accusés, à la simple majorité de 7 voix contre 5 en ce qui concerne Denis.

La cour, à l'unanimité des voix, se joint à la simple majorité du jury et prononce la peine de mort. L'arrêt sera exécuté sur une des places publiques de Bruxelles.

Le vote qui a eu lieu hier sur l'amendement de M. Pierre Leroux, faisait ce matin le sujet de toutes les conversations dans la salle des conférences à l'Assemblée nationale. On disait que plusieurs représentants s'étaient abstenus, et on ajoutait que pendant que M. Parisis et M. Legraverand avaient voté pour l'amendement, M. Payer avait voté contre. M. Victor Hugo s'est abstenu.

On a distribué à MM. les représentants une proposition de M. Charras, qui en a demandé le renvoi aux bureaux. Aux termes de cette proposition, toutes les nominations et toutes les promotions qui auront lieu dans l'ordre national de la légion d'honneur, seront publiées au *Bulletin des lois* et au *Moniteur universel*, avec l'exposé détaillé des services militaires ou civils qui les auront motivées.

La Montagne et la Grenouillère.

On dit partout que la Montagne
Volcanique dans ses hauteurs,
Seule de ses cris accompagne
Les discours de chaque orateur;
Mais c'est une injustice étrange,
Car dans ses fonds marécageux
La grenouillère, dans sa fange
Bruvante, se livre à ses jeux;
Déchirant le sombre nuage,
Sur la Montagne, mes amours,
La foudre éclate aux jours d'orage;
Le marais croasse toujours.

Par un représentant qui siège à la Montagne.

Poujoulat qui court l'Egypte avec Michaud
Nous prononce un discours mi-chaud;
Tout en prêtant son aide à ce neuvième pie,
Il raisonne comme une pie hic.

Correspondance particulière du R.ÉPUBLICAIN.

Assemblée nationale.

PRESIDENCE DU CIT. MARRAST. — Séance du 22 février.

L'Assemblée adopte sans discussion un projet de loi ainsi conçu :
« Le crédit ouvert au chapitre 1^{er} du budget de l'Assemblée nationale indemnité des représentants, de la présidence et des questeurs) est réduit de 57,000 fr.

« Le chapitre 2 (dépenses administratives) est augmenté de pareille somme. »
LE CIT. KLING, représentant du Bas-Rhin, donne sa démission pour cause de santé.

On passe à l'ordre du jour.

La commission propose l'addition suivante à un amendement du cit. Fayolle, déjà voté :

« Les électeurs, pour jouir de la faculté de voter dans une commune où ils sont appelés par leurs affaires, devront, dans les trois jours de leur demande, produire la preuve qu'ils sont inscrits sur la liste de la localité qu'ils habitent, au secrétariat de la mairie, qui leur indique la section dans laquelle il devront voter. » — Adopté.

Quelques réclamations s'élèvent pour savoir si l'Assemblée est en nombre; on passe au scrutin de division qui donne le résultat suivant :

Nombre de votants,	639
Pour,	627
Contre,	12

On revient à l'article 78, dont une partie a été votée hier.

Le paragraphe relatif aux faillis non réhabilités est adopté.

LE CIT. RABUAT demande qu'à la liste des incapacités on ajoute les stellionnaires (auteurs de fausses déclarations dans les actes). — Rejeté.

Le 9^e paragraphe proposé par la commission est ainsi conçu :
« Toutefois, le paragraphe 5 du présent article n'est point applicable aux condamnés en matière politique, si l'interdiction du droit de vote et d'élection n'a pas été dans le cas où la loi l'autorise, prononcée par l'arrêt de condamnation. »

LE CIT. G. SARRUT : Il y a tel homme qui a siégé au conseil d'Etat qui a siégé dans les anciennes assemblées politiques, qui professe au collège de France et qui ne pourrait pas être admis à la candidature pour l'Assemblée législative. Pour se débarrasser de certains hommes, les anciens gouvernements les ont poursuivis pour escroqueries et pour atteinte à la morale publique. Vous avez vu condamner en 1832 les saint-simoniens, ils ont été privés de leurs droits civils.

Une voix à droite : Où est le mal ?

LE CIT. G. SARRUT. Où est le mal qu'un professeur au collège de France, un membre de l'ancienne chambre ne puisse faire partie de votre Assemblée. (Bruit). Votre article est immoral parce qu'il est rétroactif.

L'ensemble de l'article est adopté.

Le cit. Baze propose d'ajouter que le représentant qui sera condamné pendant la session soit privé de ses fonctions.

Le cit. Billault, rapporteur, donne son assentiment à cette proposition.

Le cit. VIVIEN. Tous les faits prévus par l'article 73 ne sont pas des causes d'indignité. Un représentant, par suite d'un accès de fièvre chaude, peut être instantanément privé de la raison, mis dans une maison de santé, sera-t-il, pour cela, déchu de ses droits ?

LE CIT. SAINT-ROMME. Admettez qu'une majorité veuille se débarrasser d'un membre de la minorité qui lui porte ombrage. (Très bien !) Je vous ai indiqué un danger réel, c'est à vous d'aviser.

L'article est adopté dans son entier.

Sur la proposition du citoyen Saint-Romme, les articles 75 et 76, qui traitent des incompatibilités, sont mis en délibération après les articles 74, 77 et 78, qui traitent des incapacités.

La discussion s'ouvre sur l'article 75, ainsi conçu :

« Ne peuvent être élus par les départements compris en tout ou en partie dans leur ressort :

« Les premiers présidents et les membres des parquets des cours d'appel ;

« Les présidents, les juges d'instruction et les membres des parquets des tribunaux de première instance ;

« Le préfet de police, les préfets, sous-préfets et secrétaires-généraux de préfecture ;

« Les ingénieurs en chef et d'arrondissement ;

« Les recteurs d'Académie ;

« Les inspecteurs des écoles primaires ;

Art. 75. Ne peuvent être élus par les départements compris en tout ou en partie dans leur ressort : les premiers présidents et les membres des parquets des cours d'appel. — Adopté.

Le cit. Félix Grelet propose d'exclure aussi les présidents des cours d'appel. — Adopté.

Le cit. Gent voudrait exclure les conseillers. — Rejeté.

Le cit. Corne propose d'exclure les procureurs généraux de cours d'appel. — Rejeté.

« Les présidents, les juges d'instruction et les membres des parquets des tribunaux de 1^{re} instance. »

Le cit. Corne demande qu'on exclue seulement les procureurs de la République, en exceptant les autres membres du parquet.

Le cit. Vezin combat cet amendement. — Il est rejeté.

L'Assemblée adopte la rédaction de la commission et la modification proposée par le citoyen Corne.

« Les archevêques, évêques et vicaires-généraux ;

« Les officiers-généraux commandant les divisions et les subdivisions militaires ;

« Les préfets maritimes ;

« Les receveurs-généraux et les receveurs particuliers des finances ;

« Les directeurs des contributions directes et indirectes, des domaines et de l'enregistrement, et des douanes. »

Cet article, dit M. le président, est orné d'un grand nombre d'amendements.

Le 1^{er} est celui de M. Brunel, qui propose de substituer aux 2^e et 3^e paragraphes ces mots :

« Les membres des parquets des cours d'appel, et les tribunaux de 1^{re} instance. »

« Le préfet de police, les préfets, sous-préfets et secrétaires-généraux de préfectures. » — Adopté.

Le cit. Gent propose d'exclure les conseillers de préfectures. (Appuyé ! appuyé !)

LE CIT. LAGARDE, au nom de la commission. Il n'est pas possible d'admettre que les conseillers de préfectures exercent l'influence qu'on attribue aux magistrats qui viennent d'être exclus.

M. Gent regarde les conseillers de préfecture comme homme politiques. Assurément ils n'ont pas de caractère politique. (Réclamations à gauche.)

Je demande le rejet de l'amendement.

LE CIT. DE RANCÉ. Les conseillers de préfecture ont une grande influence et sont d'une grande utilité. Par leur position et par leurs fonctions, leur influence est plus à redouter que celle de certains fonctionnaires qu'on vient d'écarter.

L'amendement du cit. Gent est adopté à une grande majorité. (Agitation.)

« Les ingénieurs en chef et d'arrondissement. Les ingénieurs en chef. » — Adopté.

Le cit. de Kerdrel propose de retrancher, et d'arrondissement. — Rejeté.

La rédaction de la commission est adoptée.

La séance continue.

Bourse du 22 février.

La bourse se montre confiante. Les capitaux étrangers reviennent. Dans la rente et dans les chemins de fer on fait chaque jour des achats considérables au comptant, pour compte de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre.

Les fonds publics s'en ressentent. On escompte 35 mille livres de rentes 5 0/0; cette valeur, laissée hier à 81 60, arrive à 81 70, arrive à 82 40, pour fermer à 82 25, avec 65 de hausse sur la bourse précédente.

L'argent se montre partout.

On parle d'émigration à Lyon, mais elles n'agissent pas sur le marché. La Banque, par la hausse de la rente, retire avec bénéfice dans des capitaux considérables. (On sait qu'elle a mis 25 millions dans l'emprunt), elle s'élève encore de 2,000 à 2,125, soit une amélioration de 125 francs sur hier.

Le 5 0/0 de 49 35 arrive à 50 70, en gagnant 75 cent.

Les chemins de fer sont fort recherchés et en voie de grande amélioration. Orléans de 800 s'élève à 812 50; Avignon-Marseille gagne 5 fr., à 185 fr.

Le Nord, de 446, arrive à 461 25. C'est une hausse de 15 fr.

Rouen s'élève de 520 à 530.

Le marché est excellent: toutes les valeurs sont recherchées.

Chronique locale.

Hier soir, entre huit et neuf heures, une quarantaine d'agents de police précédés de deux commissaires, MM. Garner et Pionin et soutenus par deux cents tirailleurs de Vincennes, fort étonnés du rôle qu'on leur faisait jouer, ont envahi le club de la rue Groniard (ancien club des Petits-Pères) et ont signifié au public ainsi qu'aux membres du bureau que le club était fermé.

Cet acte ne nous semble nullement justifié, nous nous enquerons aujourd'hui des détails de cette affaire et donnerons demain le résultat de nos investigations. Toutefois, dès aujourd'hui, nous remercions les membres de cette assemblée ainsi que les citoyens qui étaient au bureau, du calme et de la dignité avec laquelle ils ont supporté cette nouvelle humiliation d'un pouvoir qui oublie son origine. Honneur à eux, ils ont eu le vrai sentiment de la situation actuelle.

— Croisade pour le rétablissement du pape. — On nous apprend que de zélés catholiques recrutent à Lyon une armée pour le rétablissement du pape dans sa puissance temporelle. Ces messieurs cherchent surtout à enrôler des jeunes gens. L'ancienne société de St-François-Xavier, et la société des amis de l'ordre (lisez Henri V), entreraient en masse dans cette nouvelle croisade. Dieu veuille que ces saintes âmes réussissent dans leurs projets !

— Les Clubs. — Des personnes qui se disent bien informées, nous assurent que l'ordre de faire fermer les clubs est arrivé à Lyon. Ce fait est assez grave pour mériter des éclaircissements de la part des autorités locales. Nous attendons qu'elles le démentent.

— Avis aux citoyens. — Un de nos amis nous raconte la conversation suivante qu'il a entendue hier à 11 heures du soir, entre deux individus qui ne le voyaient pas. « Dimanche, disait un de ces amis de l'ordre, les dragons encombreront la sortie du banquet, il y aura une mêlée, les républicains seront indignés, l'un de nous tirera un coup de pistolet, le combat s'engagera, les troupes sortiront des forts, une razia de 24 heures nous débarrassera de cette poignée de brigands, et l'ordre régnera à Lyon pour longtemps. »

Si telle est l'intention de ces Messieurs, nous croyons qu'ils s'abusent. Les républicains qui ont organisé le Banquet commémoratif ont pris des mesures minutieuses. Quelle que soit la nature des provocations qu'on prépare, elles tourneront à la confusion de leurs auteurs.

— On dit qu'un vicillard a été renversé et tué par le cheval d'un dragon au défilé de ce matin sur la place de Bellecour, ce qui a causé un grand rassemblement où il se faisait force commentaires.

Le Gérant, BUREL.

EN VENTE

Chez CHARAVAY FRÈRES, Galerie du Grand-Théâtre, à Lyon.

Ouvrages de P. J. PROUDHON :

De la Célébration du Dimanche	fr. 75 c.
Qu'est-ce que la Propriété ? (1 ^{er} Mémoire.)	2 50
Lettres à M. Blanqui	4 50
Avertissement aux Propriétaires	1 »
Organisation du crédit	» 50
De la Création de l'Ordre	4 »
Résumé de la question sociale. (Banque d'échange.)	1 25
Concurrence entre les Chemins de fer	1 »
Le Droit au Travail	» 15
Proposition sur le Revenu	» 15
Système de contradiction économique, 2 vol. in-8.	15 »
Solution du problème social, (2 liv.)	1 »

Ouvrage d'Eug. SUB.

Le Berger de Kravan 50

Lyon, Imprimerie de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

LE RÉPUBLICAIN

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE MARDI,

Il donne vingt-quatre heures avant les journaux de la Capitale:

- 1° La séance de l'Assemblée nationale;
- 2° Une appréciation des débats parlementaires et de la politique générale, envoyée chaque jour de Paris par un Rédacteur spécialement attaché au journal;
- 3° La chronique parisienne;
- 4° Le bulletin de la Bourse;
- 5° Les documents officiels;
- 6° Les débats judiciaires les plus importants, etc., etc.

Des Correspondances établies dans les Départements nous mettront à même de présenter chaque jour un aperçu de la situation générale du pays.

LE RÉPUBLICAIN, devant s'occuper plus particulièrement des intérêts locaux, donnera :

- 1° Les séances du conseil-général du département;
- 2° Les séances des conseils municipaux de Lyon, de la Croix-Rousse, de la Guillotière et de Vaise;
- 3° Les séances de la Commission du Travail;
- 4° Les séances du Conseil des Prud'hommes;
- 5° La Revue des Clubs;
- 6° La chronique judiciaire;
- 7° Un compte-rendu des projets d'Association;
- 8° Un bulletin mensuel de la Condition des Soies;
- 9° Le cours des soies sur les marchés d'Aubenas, Joyeuse, etc.;
- 10° Le mouvement de la Fabrique lyonnaise;
- 11° Le cours de la Bourse de Lyon;
- 12° Les faits divers ou chronique locale.

Sous le titre de VARIÉTÉS, LE RÉPUBLICAIN ouvrira ses colonnes à l'exposition des Doctrines sociales et à tout ce qui intéresse les Sciences, les Arts, l'Agriculture et l'Industrie.

Le FEUILLETON contiendra une Revue théâtrale et littéraire, des Romans et Nouvelles historiques et philosophiques, et des Notices biographiques sur les hommes utiles de tous les temps et de tous les pays.

LE RÉPUBLICAIN publiera prochainement :

- 1° Histoire chronologique et philosophique du département de l'Ain de 1761 à 1801, manuscrit inédit de DE LALANDE;
- 2° Roman Socialiste, inédit, de J.-P. MARAT, membre de la Convention nationale;
- 3° Opuscules philosophiques, inédits, de Sylvain MARÉCHAL;
- 4° Les Socialistes de la Révolution française;
- 5° Appréciations sur le Christianisme et sa filiation avec l'Antiquité;
- 6° Essais sur les transformations sociales;
- 7° L'Exécuteur testamentaire, Roman de mœurs;
- 8° Les Paris de la Civilisation, Esquisses parisiennes.